

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	20

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 13 mai à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 5 mai 2026 s'est réuni dans les locaux administratifs du SEVADEC sous la présidence de Monsieur Guy ALLEMAND (hormis concernant l'élection du Président, placée sous la Présidence du doyen d'âge, à savoir Monsieur Jean-Marc PUISSESSEAU).

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir reçu de Mme MALIAR), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Emille ROBILLIART, Messieurs Guy ALLEMAND, Eloi BONNINGUES, Sébastien CASTELLE, Bruno DEMILLY, Benjamin DOUAY, Yves ENGRAND (pouvoir reçu de M. PLANQUE), Pascal GAVOIS, Michel HAMY (suppléant de M. MIGNONET), Claude KIDAD, Sylvain LAPOTRE, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Fabrice MARTIN, Frédéric MELCHIOR, Antoine PERALDI, Fabrice PONTTHIEU, Jean-Marc PUISSESSEAU.

ETAIENT EXCUSES :

Madame Faustine MALIAR (pouvoir donné à Mme BOUCHART), Messieurs Philippe MIGNONET (suppléé par M. HAMY), Olivier PLANQUE (pouvoir donné à M. ENGRAND).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Benjamin DOUAY

A14-05-2026 - COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIAL (C.N.A.S.) - DESIGNATION DU REPRESENTANT ELU

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, par délibération en date du 22 septembre 2015, le Comité Syndical du SEVADEC a décidé d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) à compter du 1^{er} janvier 2016 pour l'ensemble du personnel actif.

Le C.N.A.S. est un organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires publics territoriaux et de leurs familles.

A cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture... qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et leurs attentes.

Conformément à l'organisation paritaire de cette association, le SEVADEC est invité à désigner, pour les 6 années à venir, un élu qui sera le délégué de notre Syndicat.

Ce dernier portera la voix du SEVADEC au sein des instances du C.N.A.S. et, réciproquement, représentera celui-ci au sein de notre entité.

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **DE NOMMER** Monsieur Claude KIDAD pour représenter le SEVADEC au sein des instances du C.N.A.S.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVADEC

BP 20

62101 CALAIS CEDEX



Décision rendue exécutoire
Le 18/05/2024
Certifié vrai
L'ordonnateur

